L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

NOUVELLE-ORLEANS; JEUDI MATIN, 3 MARS 1859.

Imprimé et publié par
G. F. WEISSE & Co.
EDITEURS-PROPRIETAIRES
G. F. WEISSE N. DUPOUEY
E. DUVERGER S. HARNY.
Rue de Chartres, No 63, entre Conti et Bienville.

NOUVELLE-ORLEANS.
JEUDI MATIN, 3 MARS.

Ventes d'aucun de ce jour.

Par N. Vignié, au City Hôtel, rue de la Commune—La part de la ville de Baltimore dans la succession de feu John McDonogh (Propriétés situées dans le 1er District de la Nlle-Orléans).

Par E. Roger & Co, 28 Vieille-Levée—Rubans, cotons, marchandises françaises, &c.—plus, souliers et plaqué bâti.

Par D. E. Morphy, sur la levée, au pied de la rue Poydras—Porc, graisse, bœuf, &c.

Par R. B. Sykes, à 10 heures, au No 45, rue des Magasins—Noel de Calas.

Notre Feuilleton.

Nous terminons aujourd'hui le feuilleton de M. Charles Deslys, le *Mesnil-au-Bois* dont le succès auprès de nos lecteurs a répondu à toutes nos espérances.

Nous commencerons demain la publication d'un nouveau roman intitulé Trente et Quarante.

Cette œuvre est due à la plume d'un jeune et brillant écrivain sur qui son premier ouvrage avait attiré une attention toute particulière, et que ses livres subséquents, tels que *Tolla*, les *Mariages de Paris*, *Germaine*, *Maître Pierre*, le *Roi des Montagnes*, ont placé d'un bond à la tête de la littérature française contemporaine, et lui ont valu une réputation qui est, en ce moment, presque de la gloire, et en tout cas une popularité qui épuise, en quelques jours, éditions sur éditions, ses œuvres.

Ce jeune écrivain de qui on a comparé le style incisif, simple, correct, limpide, irréprochable, au style de Voltaire ni plus ni moins, se nomme H. Edmond About.

Le Trente et Quarante appartient à une série nouvelle d'études sur *les Mariages de Paris*. C'est une bonne fortune pour nos lecteurs d'avoir presque les prémices d'une pareille œuvre, et une grande joie pour nous de coopérer à la popularisation d'un nom jeté dans les lettres françaises, et qui a su y conquérir si vite une si haute position.

Le discours de l'Empereur Napoléon.

Nous trouvons dans une feuille de St-Louis un résumé télégraphique du discours de Napoléon III à l'ouverture du Corps Législatif le 7 février. Nous n'essaierons pas de traduire en français ce qui a été déjà traduit du français en anglais; ce serait risquer grandement de fausser certaines expressions et peut-être même la pensée de l'auteur de ce discours; nous préférons nous borner à en exposer le sens.

Napoléon s'est attaché à faire revivre, en le rappelant textuellement, le mot fameux prononcé à Bordeaux "L'Empire c'est la paix," tant il lui semblait qu'un parallélisme hâtif ne lui sa politique qui est, dit-il, de rassurer l'Europe, de replacer la France au rang qui lui appartient parmi les grandes nations, de cimenter l'alliance avec l'Angleterre, et de mettre sur un pied d'égalité et de ferme dignité ses rapports avec toutes les puissances du Continent. Napoléon III se réjouit d'avoir atteint ce but; et il insiste particulièrement sur les bons résultats obtenus par son alliance avec l'Angleterre: gloire commune aux armes en Orient; conquêtes de la civilisation en Chine.

En se félicitant des bons rapports qui existent entre le gouvernement de la France et les Cabinets étrangers, Napoléon a été conduit à avouer qu'il n'en était pas tout à fait de même avec l'Autriche. "Je regrette de le voir à le dire, ajoute-t-il, que les rapports entre le Cabinet de Vienne et la France, il y a des désaccords sur d'importantes questions, et il faudra montrer beaucoup de conciliation pour arriver à un arrangement." Si c'est bien là le sens ainon le texte des paroles prononcées par Napoléon III, nous empêchent parfaitement que le compte-rendu officiel ne laisse point à désirer, et que jamais sortir de la bouche le mot exact d'une situation, ait interprété ses paroles et cherché sous leur enveloppe le sens vrai que celle-ci cachait. De là à l'inquiétude qui paraît persister, il n'y avait pas loin.

Faisant allusion à l'organisation des Principautés danubiennes, il s'aide comme une des causes de cette mésintelligence entre l'Autriche et la France, l'Empereur a exprimé cette opinion que "quoique l'on puisse "dire que la France n'a rien à démêler dans "ces contrées lointaines, il est vrai que la "France est partout où il y a à vider des "questions de civilisation et d'humanité, et "à faire triompher la cause de la justice."

C'est en vertu de ces mêmes principes qu'il a cru devoir se rapprocher du Piémont qui s'est montré si dévoué pendant la guerre, et si fidèle pendant la paix à la politique de la France. Ces liens d'amitié politique se sont en effet resserrés par les liens d'un mariage.

Abordant, alors, la question italienne dans ce qu'elle a de si vivace et si opportun, l'empereur Napoléon n'a pu, malgré toutes ses précautions oratoires et l'habileté de son langage, dissimuler ses sympathies pour la cause de l'Italie. Et, en dépit du mal gré, on découvre sous ses assurances pacifiques dont il dore ses paroles, une résolution bien arrêtée de ne pas hésiter devant la guerre, plus que cela peut-être même : un désir de la voir éclater. C'est ce qui a fait dire avec raison que ce discours était plus pacifique dans la forme que dans le fond.

Selon lui, la position anormale de l'Italie, où l'ordre ne peut être maintenu que "par l'intervention des troupes étrangères," donne de grands soucis à la diplomatie, bien que ce ne soit pas "un motif pour croire à la guerre." Cette parole destinée à calmer les esprits est bien vite relevée par d'autres, plus plaines de feu, et il est dit que malgré ces conditions dont on menace la France au cas d'une guerre, lui, l'empereur, restera "ferme et inébranlable" dans le chemin du droit, de la justice et de l'honneur national; et qu'on ne trouvera son gouvernement "ni provocateur ni pusillanime."

Il termine en exprimant l'espoir que la paix ne sera pas troublée; mais le cas échéant, il compte sur les Corps politiques du pays, comme "sur les sentiments de la nation qui "lui a confié son sort."

Nous le répétons, un pareil discours n'était nullement fait pour dégager l'horizon des nuages qui l'assombrissaient, et qui, incontestablement, l'assombrissent encore.

Si nous insistons plus qu'il ne semblerait convenir, au premier abord, sur ces questions étrangères au mouvement des idées et des affaires de ce pays, c'est parce que, dans croyons qu'il ne peut, en aucune façon, être indifférent aux Etats-Unis que la guerre éclatât en Europe dans les conditions où s'annonce celle qui menace en ce moment.

Vente des biens McDonogh.—Les biens de la succession McDonogh, échus en partage à la ville de Baltimore, et situés dans le premier district, seront vendus aujourd'hui, à midi, par le ministère de M. N. Vignié, au City Hotel, rue de la Commune. Les propriétés parmi lesquelles se trouvent une presse à coton, sont parfaitement situées et méritent de fixer l'attention des capitalistes. Le crédit accordé aux acheteurs est très long et permettra à ceux dont les ressources sont bornées d'opérer, avec peu d'argent comptant, des placements avantageux. Les billets ne doivent pas être endossés et ils ne portent que 6 pour cent d'intérêt. Nous référons le lecteur à l'annonce de l'encanteur, M. Vignié, à la seconde page du journal.

Institution Parent.—L'institution de Mme Parent, au coin des rues Hôpital et Royale, est une des meilleures de la Nouvelle-Orléans. Nous nous plaisons à rendre encore hommage au dévouement et au zèle infatigable de la directrice de l'établissement. Pour chaque branche de l'instruction il y a un professeur spécial, et les études sont dirigées avec une rare intelligence. Nous avons souvent recommandé aux familles l'institution de Mme Parent, et nous le faisons une fois de plus avec plaisir.

Theatre d'Orleans.—Demain jeudi, 1re représentation de *Robert le Diable*, au bénéfice de M. Tassy, qui remplira le rôle de Bertram; Mlle Fabbi chantera Isabelle, et Mlle Lafranque Alice; M. Lossati Robert, M. Lecien Bouverne Raimbault. Mme Tassy, première Adamas, qui remplira le rôle d'Hélène dans la scène des Nonnes. Nous avons dit le double intérêt qui s'attache à cette représentation. M. Tassy mérite, à ces égards, les témoignages de sympathies que le public ne manquera pas de lui décerner.

Vendredi, Norma, par la troupe italienne; Mme Laborde chantera Norma, Mme Bosetti, Adalgisa, M. Bettini, Orovso, M. Tamaro, Pollione. C'est l'antique lois que Mme Laborde chantera sur notre scène.

Retour de la Princesse Napoléon à Paris.—On lit dans le *Courrier des Etats-Unis*: Une personne qui vient d'être témoin de l'accueil du prince, en lui disant que "les Français aiment Plon-Plon, et qu'ils n'ont pas été pressés aujourd'hui de manifester leur pensée. Il n'a entendu que quelques cris de vive l'Empereur, quelques cris de vive le prince Napoléon." Il est vrai que ces cris, si ils ont été poussés, ne viennent du reste, que d'un petit nombre de gens, mais ils ont été poussés avec un grand zèle, et un enthousiasme sincère. Le prince a été reçu à son arrivée à Paris par un grand nombre de personnes, qui ont fait retentir les airs de leurs applaudissements et de leurs cris de joie.

Dépêches télégraphiques

TRANSMISES A L'ABEILLE.

Washington, 2 mars.—Le débat d'hier soulevé par M. Wilson, de Virginie, et soutenu par M. Cameron de la Pennsylvanie, relatif aux charges de corruption dans le contrat passé avec M. Fitch, jeune ingénieur, ayant trait à l'emploi sur les schnecks Bruxelles, La Haye, Toulouse, Rouen, etc.— Mlle Sène, soubrette, ayant joué à la Gyrkane.—Mlle Montbeau, ingénuite: — Mme Bertrand, grandes coquettes, premières rôles. Plus un second amoureux, dont on a omis le nom.

Ces artistes formeront, nous assure-t-on, un ensemble des plus remarquables, et dépasseront de beaucoup les espérances que promettait de concevoir une entreprise à peine à son début.

Mouvement en Algérie.—On avait beaucoup parlé, sans en préciser l'importance ou la nature, d'un mouvement insurrectionnel qui avait éclaté en Algérie. La note suivante insérée dans le *Moniteur* fournit à ce sujet tous les renseignements désirables.

"Depuis quelque temps une certaine agitation s'était déclarée dans le pays montagneux de l'Aurès, au sud de la province de Constantine. Un fanatique nommé Si-Sadok, usant de l'influence que sa qualité de marabout lui donnait, avait tenté de prêcher la guerre sainte au milieu de ces tribus, qui n'ont que des rapports peu fréquents avec l'autorité française.

"Des dispositions furent aussitôt prises pour empêcher le désordre de se propager.

"Le général de Mac-Mahon, commandant supérieur des forces militaires de l'Algérie, a adressé à S. A. I. le prince Napoléon et au ministre de la guerre la dépêche télégraphique suivante:

"Le général Desvaux est arrivé le 14 à Tibidjouin; le goum de Si-Sadok, qui avait voulu s'opposer à son passage, a été culbuté le 14, et la colonne s'est emparée d'Ekkar.—Le 15, le général Desvaux a renvoyé ses cavaliers indigènes à Djelfa-Diedida, où ils ont fait un butin considérable dans les douars de Si Sadok. Les tribus qui occupent le revers sud de l'Amor-Chaddon ont demandé l'aman. Le général a pris d'elles des otages et les frappera d'une contribution de guerre. Si Sadok est, dit-on, en fuite, on ne sait encore dans quelle direction."

Antilles françaises.—Les avis de la Guadeloupe et de la Martinique parvenus ici vont jusqu'au 28 décembre. Dans les deux colonies le manque de bras se fait sentir. Les espérances que l'on avait pu concevoir dans les Antilles par suite de l'introduction de travailleurs libres commencent à s'évanouir. Les ouvriers refusent de se prêter à un système d'oppression définitive de ce mode de recrutement.

Dans le sud de la Martinique on craint que les récoltes ne soient faibles, à cause des sécheresses de la fin de l'année. Une dépêche de cette partie de l'île, Trinité, a été, le 24 décembre, le théâtre d'un violent incendie, qui a détruit tous les bâtiments de l'habitation appartenant à Pointe; on estime les pertes à 150,000 francs.

Une soirée chez Rossini—On écrit de Paris:

Le dernier aimeti de Rossini vient être marqué d'une croix blanche. Les heureux élus de son salon n'ont pas oublié de célébrer dignement cette solennité. Il y a eu ce jour-là, une soirée vraiment princière, et, de plus, un spectacle inédit, inattendu; mais comme le maestro est beaucoup aimé, on a fait de la musique par dessus tout, et on a vu un crescendo d'enthousiasme et de contentement.

Et d'abord on a entendu le magnifique duo de Séméramide et d'Arsace, par Mmes Grisi et Borghi-Mamo, dont elles ont dû redire la fin sous la pression de bravos incessants.—Mme Borghi a ensuite chanté une cantate de Rossini, composée pour elle; puis une courte mélodie, paroles de J.-J. Rousseau, musique de Rossini. Cette alliance ne pouvait produire qu'un parfait chef-d'œuvre de sentiment, et ces deux morceaux sont inédits aussi bien que cette merveilleuse tarentelle, composée cet été à Passy, et que le jeune Standieri a dite avec une verve, une expression et un charme incomparables.

Grisi a chanté, pour le compte du *Sacre*, cette exquise et poble expression de souffrance et de mélancolie, qui n'a peut-être jamais été égalée. Mario, cependant, a chanté l'air du *Gondolier*; mais, comme il n'était pas dans la coulisse, il a dû céder au vœu de toile et demeurer près du piano. Là-dessus, on improvise le trio *Guillaume Tell*. Mario, Badiali et un amateur, M. Robin, ont fait entendre cette splendide inspiration.—Mario a dû le bisser, et il est clair que douleur, il avait des larmes dans la voix, et jamais il ne l'a fait vibrer avec une plus souveraine puissance. On a dit que, cette fois, ses larmes étaient si douces, qu'on a demandé à pleurer encore. Le trio a dû être recommencé.

Mme Borghi a terminé cette admirable soirée en interprétant, avec Mmes Borghi-Mamo, Pantaléoni et Bragà; la première d'un caractère triste, l'autre d'une gaîté éclatante et vive. Mme Bragà a dû, elle, à qu'elle a dû redire une seconde fois. La magicienne de l'Opéra n'avait nullement perdu de son prestige auprès de son ancien public.

On ne s'est pas séparé sans émotion. Après une séance aussi belle et aussi complète, Mme Tagliani a dû approcher du maître pour le complimenter, et lui a dit—Je suis sûre que vous ne me reconnaissez pas !— Ah! diva, s'est écrié le bénéficiaire, je reconnaîtrais—C'est qu'il vous chantez comme aux premiers jours, et moi je ne danse plus. —Oui, mais vous avez emporté la danse avec vous, a répondu gracieusement Rossini.

Mme Rossini étincelait de diamants et d'amabilité. Le dieu churiait dans sa majesté olympienne, pleine d'affabilité, et de bonhomie, et que traverse parfois un vif éclair de l'esprit, une rapide émotion aussitôt contenue.

Les suites d'un bal de garçon.—On lit dans la *Gazette des Tribunaux*: Il aimait trop la danse. C'est cette passion qui a fait condamner à 15 francs d'amende et à deux jours de prison.

Adolphe est célibataire, il est jeune, il aime la danse, il loge au second.

Durandin est marié, il est vieux, il aime la tranquillité, il loge au premier.

Avant dix heures du soir, Durandin ouvre-feu est sonné chez Durandin; il est couché, espérant faire bien tranquillement le tour du canard entre les bras de Morphée auprès de Mme son épouse. Tout à coup, dans son premier sommeil, il se réveille en sursaut.

Il se demande avec effroi quelle est la cause de ce bruit étrange. Ce sont les amis d'Adolphe qui arrivent avec leurs amies. Adolphe reçoit.

En vain, pour se rendormir, Durandin fourre-t-il sa tête sous son oreiller, le bruit redouble. Durandin s'ensevelit tout vivant sous son édredon; après le *crescendo* atteint des proportions décuplées. Durandin est obligé de se lever, il met ses pantoufles, passe sa robe de chambre, arpente sa chambre à coucher dans le plus grand désespoir, et avec effroi que sa perruche, elle aussi, ne peut fermer l'œil sur son perchoir.

Il entend sauterelle bondir sur les bouteilles de champagne, la vaisselle rouler avec le fracas du tonnerre, au-dessus de sa tête; il regarde si le plafonds ne va pas crever. Peu Damocles était bien moins à plaindre.

Mais, O bonheur! le bruit cesse comme par enchantement. Durandin doute encore. Il n'en peut croire ses oreilles, enfin, il se couche avec satisfaction, en se disant mentalement: J'en serai quitte pour me lever une heure ou deux plus tard.

Fol espoir! un vacarme affreux le fait relever de nouveau; c'est l'infernal quadrille des *Lancers*, avec accompagnement de l'air en vogue: *Ah! c'est qu'il a des bottes, Bottes, il a des bottes, bottes, bottes*.... Le cliquetis des verres, des assiettes, dans le tapotement du piano; les polles, les pincettes exécutent les trilles les plus fantaisiques.

Tout son mobilier, frappé de vertige de la danse, les bibelots pokent sur les étagères, les sous danssent dans la caisse, le bocal aux poissons rouges ressemble à une mer irritée.

—Des gens comme ça, ça devraitloger dans les sous sols, dit Mme Durandin.

C'est à ce pas, l'enfin Durandin prend une résolution énergique: majestueusement drapé dans sa robe de chambre, son bonnet de coton à la main, il monte sous voûte du ciel.

En vain son épouse éplorée veut-elle le retenir, l'engage-t-elle à prendre une arme, il part, confiant dans son éloquence.

Introduit au milieu d'un quadrille échevelé: Messieurs, mesdames ou mesdemoiselles, comme vous voudrez, leur dit-il, d'un ton ferme, est-ce donc pour veiller que l'on....—dort à Paris!

Cette citation classique sur laquelle il comptait beaucoup ne produit pas un redoublement de tapage; on veut le porter en triomphe, on lui demande des nouvelles de sa dame, de son nouveau né, les dames l'invitent, l'ouvrent pour la redowa, celle-ci pour la marquka, celle-là pour la valse; on veut à toute force qu'il dondine le cotillon. Il cherche à se sortir, mais il se retiennent par sa robe de chambre, et ce n'est qu'en la laissant entre leurs mains qu'il, nouveau Joseph, il parvient à s'échapper.

Il appelle un sergent de ville et lui fait constater par procès-verbal qu'il est victime d'un affreux tapage nocturne.

Cité devant le tribunal de simple police, Adolphe prétend qu'il n'a fait qu'user de son droit de locataire; quand on paie 3,500 fr. de loyer, dit-il, c'est bien le moins qu'on puisse danser chez soi si l'on veut; M. Durandin se plaint du bruit, qu'il se plaigne au propriétaire; on ne danse pas faute, à moi, et ses plafonds sont minces comme des cartes à jouer ou des coquilles d'œufs.

Voisin m'appliquant l'art. 480 du Code pénal, mais c'est supprimer les bals et les soirées, c'est décréter l'abolition du carnaval. Charbonnier est maître chez soi.

En présence du procès-verbal de l'agent constatant les cris et le vintamare qui élevaient le plancher et retentissaient au dehors, M. Truy, organe du ministère public, a requis que le prévenu fût condamné, indépendamment de l'amende, à la peine de l'emprisonnement.

Le tribunal de simple police présidé par M. Louvet, dans son audience du 13 janvier, a fait droit à ses réquisitions en condamnant le prévenu à 15 fr. d'amende et deux jours de prison.

PIANOS—RUE ROYALE, No 310, entre St-Philippe et Ursulines.
ADOLPHE FLANDRAIN
AVANT d'avoir pris une première maison de Paris, se charge de la réparation et accord des pianos à queue et droits.
Contre-maître pendant plusieurs années chez A. Debain, de Paris, seul exposant de la France à l'Exposition de Londres, et l'Exposition de Paris, et constructeur breveté à la fabrication de ces instruments. Il se charge de l'accord en parfait ton. Garantie annuelle pour satisfaire.
Ce 27 mars et mois et jours de plaisir d'occasion. 12jan—3m
ELIE & CHASSAIGNAC,
Commissaires de Vente.
No 78 ..... Rue de Chartres ..... No 78
Ce commerce est dépendant des ventes publiques.
Ce 27 mars et mois et jours de plaisir d'occasion. 12jan—3m
CHARES de la Reunion.—Nous avons reçu aujourd'hui plusieurs lots de charbon de chêne, de Charles, Bouton et Bouton, Bouton et Charles, des ellis, Bouton et Bouton, Bouton et Bouton, Bouton et Bouton